

Guide de référence

Guichet d'Accès Intégré en Santé Mentale Jeunesse (GAISMJ) de JM et services offerts par l'équipe Santé mentale jeunesse

Document révisé le 4 décembre 2017

Coordonnées	<p>Mélanie Scrivo, Cheffe de programme : (514) 766-0546, poste 52345 Cynthia Saini T.S. (S.A.C.) 514-766-0546 poste 52888 Charlotte Durand, T.S., agente de liaison du GAISMJ : (514) 766-0546 poste 52275 No. de télécopieur du GAISMJ : (514) 362-2431 Courriel du GAISMJ : guichetsmjim.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca Tél du GAISMJ : 514-521-1320 #6876</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Code postale desservie par le GAISMJ – Jeanne Mance</td> </tr> <tr> <td>H2H, H2J, H2K, H2L, H2T, H2V, H2W, H2X, H2Y, H2Z, H3B, H5B</td> </tr> </table>	Code postale desservie par le GAISMJ – Jeanne Mance	H2H, H2J, H2K, H2L, H2T, H2V, H2W, H2X, H2Y, H2Z, H3B, H5B
Code postale desservie par le GAISMJ – Jeanne Mance			
H2H, H2J, H2K, H2L, H2T, H2V, H2W, H2X, H2Y, H2Z, H3B, H5B			
Mandat du guichet et de l'équipe SMJ	<p>Le Guichet d'Accès Intégré en Santé Mentale Jeunesse (GAISMJ) est le lieu où s'effectue l'évaluation et l'orientation des demandes des usagers de moins de 18 ans dont une problématique en santé mentale est soupçonnée, diagnostiquée, non stabilisée et/ou s'est détériorée.</p> <p>L'équipe Santé mentale Jeunesse offre des épisodes de service spécifique de façon individuelle, familiale, dyadique parent-enfant auprès des jeunes de moins de 18 ans dont une problématique en santé mentale est soupçonnée, diagnostiquée, non stabilisée et/ou s'est détériorée.</p>		
Formulaire de référence au GAISMJ	<p><i>Le formulaire de référence au GAISMJ est disponible à l'adresse web suivante : https://sov.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/guichet-sante-mentale-adulte-et-jeune/</i></p>		
Provenance des demandes et procédure de référence au GAISMJ	<p><i>Demandes provenant des partenaires externes</i></p> <p>Le formulaire « Référence aux guichets d'accès Santé mentale » est utilisé pour acheminer une demande au GAISMJ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les demandes de services qui proviennent des médecins du territoire peuvent inclure le formulaire de référence pour ce CHU St-Justine si une consultation en pédopsychiatrie est souhaitée, cependant prendre note de le transmettre au GAISMJ. Le formulaire est disponible à l'adresse web suivante. https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Psychiatrie/demande • Les demandes de services des professionnels du réseau (professionnels des milieux scolaires, CJ, CPE, Centres communautaires etc.) sont transmises directement au GAISMJ • Les demandes de services arrivant par DSIE d'une urgence ou CH psychiatrique sont acheminées directement au GAISMJ 		

Demande provenant de l'accueil psychosocial ou des GMF (ayant accès au système sic plus de notre territoire)

- Les professionnels à l'interne des CLSC du territoire : ouvrir une «Demande de service normalisée» dans SIC+ en **individuel** pour **l'enfant/le jeune** ayant une problématique de santé mentale, **dans l'objet** mettre 410-santé mentale, prendre la décision « accepté » et assigner la demande au programme 59301 Guichet Sm jeunesse.
- Procéder a une analyse initiale de la demande pour l'enfant/ le jeune ayant une problématique de santé mentale.
- * Pour les GMF : si une consultation en pédopsychiatrie est souhaitée joindre le formulaire du CHU St Justine qui est disponible à l'adresse web suivante , et l'acheminée au GAISMJ: <https://www.chusj.org/fr/soins-services/P/Psychiatrie/demande>
- Acheminer le numéro de la demande à l'agente de liaison du GAISMJ par courriel, joindre ou faire note de tout document pertinent reçu.
 - Possibilité de faire une référence papier en utilisant le formulaire « Référence aux guichets d'accès Santé mentale et transmettre au GAISMJ
 - Prendre note les demandes sont en « INDIVIDUEL » pour l'enfant/le jeune ayant une problématique en santé mentale (ne pas ouvrir de dossier familial, ne pas ouvrir de dossier aux membres de la famille).

Informations importantes à inclure dans le formulaire de référence ou la demande

- Les informations reliées à l'intensité, la chronicité, le niveau de dysfonctionnement et l'historique de service (voir ici-bas).
- Préciser la dangerosité (si idéation suicidaire et indiquer le plan de protection en place).
- Préciser si l'usager a un médecin de famille pour le suivi et s'il a une référence médicale.
- Indiquer si l'usager de 14 ans et plus autorise que l'on communique avec ses parents.
- Indiquer la langue d'usage de l'usager et de ses parents.

Demandes provenant des partenaires internes

- Les professionnels à l'interne des CLSC du territoire : ouvrir une «autre demande » dans SIC+ en **individuel** pour **l'enfant/le jeune** ayant une problématique de santé mentale, **dans l'objet** mettre 410-santé mentale, prendre la décision « acceptée» et assigner au programme 59301 Guichet SM jeunesse. Acheminer le numéro de la demande à l'agente de liaison du GAISMJ par courriel, joindre ou faire note de tout document pertinent reçu.
- Au besoin une « note complémentaire » peut être remplis dans la demande sic plus afin de rajouter des informations à la demande.
 - Possibilité de faire une référence papier en utilisant le formulaire « Référence aux guichets d'accès Santé mentale et transmettre au GAISMJ
 - Prendre note les demande sont en « INDIVIDUEL » pour l'enfant/le jeune ayant une problématique en santé mentale (ne pas ouvrir de dossier familial, ne pas ouvrir de dossier aux membres de la famille).

Critères à considérer pour référer au GAISMJ

- Les usagers 0-17 ans inclusivement qui présentent des symptômes ou un diagnostic de santé mentale et leurs familles et vivant sur le territoire JM.
- L'intensité des symptômes : présence de symptômes d'intensité modérée à sévère et persistante.
- La chronicité des symptômes : présents depuis plusieurs semaines/mois, se maintiennent ou se détériorent.

- Le niveau de dysfonctionnement dans les différentes sphères de la vie: à risque de rupture dans sa vie familiale, au milieu scolaire, sa vie sociale, sa conduite, sa santé etc.
- Le nombre de facteurs psychosociaux présents : plus la quantité et l'intensité des facteurs de stress sont nombreux, plus la référence en santé mentale plus elle est justifiée.
- L'historique des services : maintien ou détérioration malgré les services offerts.

Note pour l'accueil psychosocial :

- Dans le doute entre les services généraux (Petite-enfance, JED) et le GAISMJ, il est préférable de référer au GAISMJ pour clarifier l'orientation.
- Se référer en tout temps à la grille de soutien à l'orientation pour les enfants 0-5 ans et 5-17 ans (suivra sous peu).
- **Important : le GASMJ ne traite pas la santé mentale du parent. Si le parent souffre d'un trouble de santé mentale qui demande un traitement, il sera référé au GASMA .**

Exemples de problématiques à référer au GAISMJ

- Trouble de l'adaptation
- Trouble anxieux
- Trouble de l'humeur
- Trouble alimentaire
- Trouble de conduite ou oppositionnel avec provocation
- Trouble bipolaire
- Deuil complexe
- Problématiques suicidaires avec persistance des risques
- TDAH complexe avec comorbidité
- Soupçon TSA (7ans et +)
- Trouble moteur ou sensoriel associé à une problématique de santé mentale
- Dyspraxie
- Trouble d'acquisition de la coordination
- Trouble du traitement sensoriel

Une référence au GAISMJ est aussi pertinente pour:

Un suivi avec l'ergothérapeute :

- Enfant avec soupçon de retard de développement global ou de retard de développement à prédominance motrice pour la clientèle 0-5 ans;
- Trouble de modulation sensorielle et régulation;
- Trouble d'acquisition de la coordination;
- Enfant avec soupçon de troubles neuro développementaux complexes, (TDAH complexe, soupçon de TSA) pour la clientèle 0-18 ans.

Un suivi avec l'orthophoniste :

- Enfant âgé de 0-5 ans avec une problématique langagière persistante;
- Enfant âgé de 0-5 ans avec soupçon de TSA ne recevant pas des services auprès d'un centre de réadaptation (pas de suivis soupçon TSA pour les 6-17 ans);
- Mutisme sélectif;
- Enfant/jeune 0-17 ans avec problématique de SMJ et problématique langagière orale.

<p>Problématique non desservie au GAISMJ ou en SMJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si présence d'un diagnostic de DI/TSA : acheminer la demande dans les services DI/TSA. ➤ Parent avec un trouble de santé mentale : co-intervention possible en JED ou en SMJ si enfants et jeunes sont affectés par le trouble de santé mentale du parent. ➤ Demande qui relève du mandat scolaire (sans autre trouble associé): Évaluation du potentiel intellectuel dans le but de comprendre le fonctionnement cognitif et/ou Évaluation de trouble d'apprentissage et/ou évaluation de la présence d'un TDA/H
<p>Processus d'orientation du GAISMJ</p>	<p>Suite à la référence au GAISMJ, l'utilisateur (ou ses parents) :</p> <p>- Sera contacté dans les 6 jours ouvrables afin d'effectuer l'évaluation, de préciser l'orientation et de déterminer les services à offrir concernant les difficultés de santé mentale. L'utilisateur sera alors orienté en considérant les options suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être maintenu ou dirigé dans les services généraux du territoire JM tel que Petite enfance, JED, etc.; ➤ Bénéficier des services de l'équipe de 1^{ère} ligne en santé mentale; ➤ Accéder aux services de 2^{ème} ligne en santé mentale au CHU Ste Justine; ➤ Être dirigé vers l'urgence. <p>Le référent, l'utilisateur de plus de 14 ans et ses parents recevront un accusé de réception lui indiquant l'orientation retenue et la personne à contacter pendant la période d'attente.</p> <p>IMPORTANT :</p> <p>- Le GAISMJ <u>détermine</u> l'orientation et le niveau de services requis par l'utilisateur (ex. le référent ne doit pas promettre qu'il sera vu en pédopsychiatrie ou par un psychologue).</p>
<p>Les services offerts au programme SMJ</p>	<p><u>Les membres de l'équipe SMJ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 psychologues ➤ 1 psychoéducatrice ➤ 2 travailleuses sociales ➤ 1 ergothérapeute ➤ 1 orthophoniste ➤ 1 SAC en soutien aux intervenantes ➤ 1 pédopsychiatre répondante ➤ 1 MD attiré à la clientèle SMJ (1J/semaine) ➤ 1 agente de liaison (GAISMJ) <p><u>Exemples de services offerts par l'équipe SMJ:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi psychosocial ➤ Suivi psychologique ➤ Suivi psychoéducatif ➤ Le suivi est offert en individuel ou en familial. <p><u>Les principales approches utilisées à l'équipe SMJ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Écosystémique - Systémique - Cognitive-comportementale - Thérapie par le jeu - Psychoéducatif - Activités de groupe

Implication de la protection de la jeunesse

Les services de santé mentale sont considérés complémentaires aux services du Centre Jeunesse. L'enfant ou le jeune et ses parents faisant l'objet d'une application de mesures en protection de la jeunesse peuvent recevoir un service d'aide en santé mentale jeunesse.

- Dans le cadre de la démarche du PI-PSI (En LSSSS) les acteurs impliqués déterminent entre eux la meilleure personne pour dispenser les services.

Ne sont pas éligibles :

- L'enfant ou le jeune dans une famille d'accueil sur notre territoire pour une période de moins de 6 mois (l'adresse de la famille naturelle doit être celle prise en compte);
- L'enfant ou le jeune dans une ressource d'hébergement du Centre Jeunesse (ces services sont dispensés par les CJ).